Nations Unies S/PV.5652



Conseil de sécurité

Soixante-deuxième année

Provisoire

5652e séance

Vendredi 30 mars 2007, à 10 heures
New York

Président :	M. Kumalo	(Afrique du Sud)
Membres :	Belgique	M. Belle
	Chine	M. Du Xiaocong
	Congo	M. Ikouebe
	États-Unis d'Amérique	Mme Wolcott Sanders
	Fédération de Russie	M. Dolgov
	France	M. de Rivière
	Ghana	M. Christian
	Indonésie	M. Budiman
	Italie	M. Mantovani
	Panama	M. Suescum
	Pérou	M. Pérez
	Qatar	M. Al-Ansari
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Johnston
	Slovaquie	M. Marton

Ordre du jour

La situation au Libéria

Quatorzième rapport périodique du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies au Libéria (S/2007/151)

07-29011 (F)



La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Libéria

Quatorzième rapport périodique du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies au Libéria (S/2007/151)

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2007/151, qui contient le quatorzième rapport périodique du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies au Libéria.

Les membres du Conseil sont également saisis du document S/2007/176, qui contient le texte d'un projet de résolution élaboré au cours des consultations préalables du Conseil.

Je crois comprendre que le Conseil de sécurité est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Si je n'entends pas d'objection, je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Belgique, Chine, Congo, France, Ghana, Indonésie, Italie, Panama, Pérou, Qatar, Fédération de Russie, Slovaquie, Afrique du Sud, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

Le Président (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 1750 (2007).

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Le Conseil de sécurité reste saisi de la question.

La séance est levée à 10 h 15.

07-29011